

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2011

AFFAIRES GÉNÉRALES

2011/01/01 AFFAIRES GÉNÉRALES : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2010/87 du 06 Décembre 2010 Convention de prêt gratuit d'une exposition pour la bibliothèque municipale.

Décision n° 2010/88 du 06 Décembre 2010 Convention de partenariat avec le collège « Les Argousiers » - Prêt de livres à titre gracieux.

Décision n° 2010/89 du 06 Décembre 2010 Tarifs 2011 du cimetière communal.

Décision n° 2010/90 du 06 Décembre 2010 Convention de prêt de salle, à titre gracieux, avec l'établissement français du sang « Nord de France ».

Décision n° 2010/91 du 08 Décembre 2010 Avenant n° 1 au marché de travaux de voirie 2009 Lot n° 1 – Aménagement de trottoirs RD 219.

Décision n° 2010/92 du 08 Décembre 2010 Avenant n° 1 au marché de travaux de restauration clos et couvert église St Médard – Lot n° 3 – Couverture.

Décision n° 2010/93 du 08 Décembre 2010 Marché complémentaire de charpente au marché de travaux de restauration clos et couvert église St Médard.

Décision n° 2010/94 du 08 Décembre 2010 Marché complémentaire de maçonnerie pierre de taille au marché de travaux de restauration clos et couvert église St Médard.

Décision n° 2010/95 du 09 Décembre 2010 Conventions de service.

Décision n° 2010/96 du 10 Décembre 2010 Avenant n° 1 au marché de contrôle périodique des établissements recevant du public, des aires et équipements de jeux à usage collectif et appareils de levage.

Décision n° 2010/97 du 14 Décembre 2010 Convention de formation en animation sur « Autorité, sanction et cadre ».

Décision n° 2010/98 du 15 Décembre 2010 Transfert de crédit.

Décision n° 2010/99 du 20 Décembre 2010 Annexe 2 à l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant des travaux d'aménagement de la rue du Hasard.

Décision n° 2010/100 du 23 Décembre 2010 Nouvelle tarification de la régie « Encaissement de recettes liées aux activités scolaires, périscolaires et d'animation ».

Décision n° 2010/101 du 23 Décembre 2010 Convention de prêt de salle, à titre gracieux, avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la région d'AUDRUICQ.

Décision n° 2010/102 du 23 Décembre 2010 Séjour « Classe de découverte » de l'école Les Sables. Signature d'un contrat avec la base du parc Eclaireuses Eclaireurs de France située à Morbecque.

Décision n° 2010/103 du 23 Décembre 2010 Tarification de la participation des familles au séjour « classe de découverte » à la base du parc de Morbecque pour l'école Les Sables du 02 au 06 mai 2011.

Décision n° 2011/01 du 17 Janvier 2011 Avenant n° 3 au marché d'exploitation du chauffage des installations thermiques des bâtiments communaux de la ville d'OYE-PLAGE.

Décision n° 2011/02 du 20 janvier 2011 Convention d'usage de terrains en vue de la pratique équestre.

Décision n° 2011/03 du 20 janvier 2011 Attribution de la consultation pour la fourniture de carburants.

Décision n° 2011/04 du 21 janvier 2011 Convention de mise à disposition de parcelles agricoles.

Décision n° 2011/05 du 21 janvier 2011 Convention de mise à disposition de parcelle agricole.

Décision n° 2011/06 du 24 janvier 2011 Spectacle à la bibliothèque municipale – Contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle.

Décision n° 2011/07 du 11 février 2011 Restaurant scolaire – Signature d'un contrat de dératisation et de désinsectisation à traçabilité.

Décision n° 2011/08 du 18 février 2011 Convention de formation « approfondissement BAFA » pour un personnel en contrat aidé.

Décision n° 2011/09 du 18 février 2011 Convention de prêt gratuit d'une exposition pour la bibliothèque municipale.

Décision n° 2011/10 du 21 février 2011 Mise à disposition gratuite des salles du restaurant scolaire.

Décision n° 2011/11 du 23 février 2011 Attribution du marché d'étude de programmation pour la création d'une médiathèque à OYE-PLAGE.

Décision n° 2011/12 du 23 février 2011 Attribution du marché d'études topographiques en vue de la création d'une ZAC.

Décision n° 2011/13 du 04 mars 2011 Séjour « classe de découverte » de l'école Les Oyats – Signature d'un contrat avec l'Office de Tourisme de GRAVELINES.

Décision n° 2011/14 du 04 mars 2011 Tarification de la participation des familles à la « classe de découverte » école Les Oyats.

Décision n° 2011/15 du 07 mars 2011 Convention de mise à disposition d'emballage de gaz.

Décision n° 2011/16 du 18 mars 2011 Convention de prêt gratuit de documents ou supports pour la bibliothèque municipale avec le Conseil Général du Pas-de-Calais.

Décision n° 2011/17 du 22 mars 2011 Modification de la régie de recettes pour « l'encaissement des droits de place pour les emplacements destinés aux attractions foraines ».

Décision n° 2011/18 du 22 mars 2011 Tarification d'inscriptions aux manifestations organisées par la commune.

Décision n° 2011/19 du 30 mars 2011 Décision d'affermir la tranche conditionnelle 1 de la restauration de l'Eglise Saint Médard d'OYE-PLAGE.

AFFAIRES FINANCIERES

2011/01/04 AFFAIRES FINANCIÈRES : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2011 DE LA COMMUNE.

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2011 a été présenté au Conseil Municipal.

2011/01/05 AFFAIRES FINANCIÈRES : GARANTIE D'EMPRUNTS POUR LA RÉALISATION DE 15 LOGEMENTS LOCATIFS ROUTE DU PONT D'OYE PAR LA S.A. HABITAT 62/59 PICARDIE.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

▶ **ACCORDE** la garantie de la commune d'OYE-PLAGE :

- pour le remboursement des 4 emprunts d'un montant total de 2 251 292 € souscrit par Habitat 62/59 Picardie auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer 15 logements locatifs.

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer :

- une convention de garantie entre la S.A. Habitat 62/59 Picardie et la Commune
- la délibération de garantie
- tous les documents afférents à ces emprunts.

PERSONNEL

2011/01/10 PERSONNEL : CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE DE LA VILLE DE CALAIS.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal, **DÉCIDE** d'adhérer au service de médecine préventive de la Ville de Calais. **INSCRIT** la dépense correspondante au budget primitif 2011.

2011/01/11 PERSONNEL : RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PERSONNEL COMMUNAL.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal, **ADOpte** le règlement intérieur du personnel communal d'OYE-PLAGE. **PREND NOTE** qu'une notification du règlement sera faite à chaque agent employé par la collectivité qui en accusera réception et lecture.

2011/01/12 PERSONNEL : EFFECTIF DU PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTES.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal, **DÉCIDE** de la suppression et de la création des postes. **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au changement de filière de l'agent concerné. **MODIFIE** le tableau des effectifs du personnel communal. Les crédits seront inscrits au budget de la commune.

URBANISME

2011/01/06 URBANISME : MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ARTICLE 11C DES ZONES A, N, 1 AU, UC ET UD.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

SOLLICITE auprès de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq compétente en matière d'élaboration, révision et modification des documents d'urbanisme, la modification du PLU d'OYE-PLAGE concernant la rédaction de l'article 11C des zones A, N, 1AU, UC et UD, de la manière suivante :

« Les annexes ou extensions des constructions à usage d'habitation seront réalisées dans les mêmes matériaux que celles-ci. Toutefois, les extensions de moins de 30 m², notamment les vérandas, pourront être autorisées en employant des matériaux différents. Ces matériaux ne devront pas nuire à l'environnement immédiat et aux paysages dans lesquels ils s'intègrent ; le verre sera admis ainsi que les matériaux ayant l'aspect du verre pour les toitures.

Les abris de jardin d'une superficie maximale de 12 m² pourront être réalisés en bois ».

2011/01/07 URBANISME : CESSION DE 30 % DU PATRIMOINE LOCATIF SOCIAL VILOGIA LOGIS 62.

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal, **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à la grille des prix valable pour l'année 2011.

2011/01/08 URBANISME : CESSION DU PATRIMOINE LOCATIF SOCIAL DE PAS-DE-CALAIS HABITAT.

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal, **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à la grille des prix de vente valable pour l'année 2011.

2011/01/09 URBANISME : CESSION DE PATRIMOINE LOCATIF SOCIAL - GRILLE DES PRIX.

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal, **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à la vente des logements n° 2, 3 Rond Point Beethoven selon la grille de prix remise par le bailleur le 21 février 2011.

SCOLAIRE

2011/01/02 AFFAIRES SCOLAIRES : MOTION POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **26 VOIX POUR** et **1 ABSTENTION**, Madame Murielle HANTSCHOOTTE

- **DÉCIDE** de dénoncer une logique budgétaire qui porte atteinte à la qualité du service public de l'Education Nationale,
- **DÉCIDE** de dénoncer la méthode et les mesures d'un gouvernement incohérent, qui mettent en péril les conditions d'apprentissage de tous les jeunes et qui refusent la concertation avec les personnes concernées.

2011/01/03 AFFAIRES SCOLAIRES : MOTION RELATIVE À LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE 2 ANS EN CLASSE DE MATERNELLE.

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal,

- **RAPPELLE** que la scolarisation des enfants de moins de 3 ans a permis de gommer en partie, les disparités scolaires dans le département du Pas-de-Calais.
- **DEMANDE** que soit réellement pris en compte la réalité des effectifs dans les écoles publiques, et notamment les enfants de moins de 3 ans, ainsi que l'investissement des communes et l'attente des familles.

- **S'ÉLÈVE** contre ce démantèlement du service public de l'Education et **RÉCLAME** une concertation sur l'accueil des tous petits.